



Centrale à béton :

RECY
 REIMS/PRUNAY
 REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
 SAINTE MENEHOULD
 SOIGNY-AUX-MOULINS

ID VERDE REIMS
AGENCE DE REIMS

51100 Reims

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
 N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/07/2026	F01260700182	410371	F01260700182	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	037103 - REIMS					
NJB253A300	C25/30 XF1 Dm20 S3 CEM2 300	5.5	M3	135.50	745.25	20 %
TI	Transport incomplet	0.5		25.00	12.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	5.5	UN	1.50	8.25	20 %
506	TAXE CARBONE	5.5	UN	1.50	8.25	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	5.5	UN	4.00	22.00	20 %
552	ECO-PARTICIPATION	5.5	UN	1.68	9.24	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/09/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
 IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
 OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 805.49 €

Total TVA : 161.10 €

Total TTC : 966.59 €

RESTE A PAYER : 966.59 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260700182	F01260700182	31/07/2026	410371	ID VERDE REIMS*

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 037103 REIMS						
21/07/2026	008809325	410371	NJB253A300	C25/30 XF1 Dm20 S3 CEM2 300	5.5	M3
21/07/2026	008809325	410371	552	ECO-PARTICIPATION	5.5	UN